



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LANCEMENT DU DISPOSITIF « POINTS CONSEIL BUDGET »** Rouen, le 22 janvier 2021

Jeudi 21 janvier s'est déroulée à la Préfecture de la Seine-Maritime la réunion départementale de lancement du dispositif Points Conseils Budget (PCB) sur le territoire de la Seine-Maritime, présidée par Monsieur NATUREL, secrétaire général adjoint.

Le surendettement concerne près de 800 000 ménages, dont 200 000 nouveaux dossiers chaque année. Près de la moitié de ces ménages ne fait l'objet d'aucun accompagnement. En amont, près de 750 000 ménages par an sont en situation de « mal endettement ».

Dans le contexte actuel, il est fondamental de déployer des outils pour aider les ménages les plus fragiles à gérer leur budget au quotidien.

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire. Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Les services rendus par les PCB sont gratuits pour le public accompagné.

Ces structures ont pour mission de :

- repérer et détecter les situations de fragilité budgétaire,
- mettre en place un accueil non stigmatisant notamment un accueil dématérialisé,
- offrir un conseil ou une orientation de manière personnalisée, gratuite et confidentielle,
- réaliser un diagnostic complet de la situation de la personne,
- accompagner les personnes en difficultés financières,
- informer et conseiller le public en matière de gestion budgétaire et financière.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

Cinq porteurs de projets ont été chargés de mettre en œuvre les onze points conseil budget sur le territoire de la Seine-Maritime :

- le Conseil Départemental de la Seine-Maritime (UTAS Dieppe-Neufchâtel/UTAS Entre Seine et Mer)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 76),
- Centre Communal d'Action Social du Havre,
- Centre Social et socioculturel du Puchot à Elbeuf,
- Union Départementale des Associations Familiales de Seine-Maritime (Dieppe, Gournay-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, Rouen Droite, Rouen Gauche, Yvetot).

Les porteurs finalisent actuellement le déploiement de ces onze points conseil budget, qui offriront un maillage territorial de proximité.

Les adresses, contacts téléphoniques et horaires d'ouverture des points conseil seront communiqués très prochainement, dès l'ouverture des structures d'accompagnement.

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex